

FICHE D'ANIMATION PHILO

L'AVOCAT DU DIABLE

JONGLEZ AVEC LES ARGUMENTS FALLACIEUX !

OBJECTIFS²

Argumenter

Reconnaître un argument fallacieux

Déconstruire un argument fallacieux

Ne pas se laisser berner

QUEL THÈME ABORDER ?

L'animation *L'avocat du diable* est conçue pour aborder le thème de la responsabilité.

Cette fiche accompagne le *Guide de l'animateur en pratiques philosophiques*¹ où sont présentés les outils méthodologiques nécessaires à l'animation d'une discussion philo.



MATÉRIEL

Des chaises pour les participants

De quoi écrire

Un support pour l'écriture

Un pupitre (facultatif)

Un exemplaire de l'ouvrage

*Question de logique !*³

En annexe

Le casse-tête moral « La bagarre »

EN PRATIQUE

PUBLIC À partir de 12 ans

NOMBRE De 8 à 20 participants

DURÉE 50 minutes

ESPACE Moments en sous-groupes
Moments en grand groupe

¹ PÔLE PHILO, *Guide de l'animateur en pratiques philosophiques*, Laïcité Brabant wallon, 2019 (Éd. révisée).

² Les fiches d'animation du Pôle Philo rencontrent les **compétences** visées par le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. L'animation *L'avocat du diable* sollicite les socles de compétences suivants : Prendre position de manière argumentée / Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits.

³ Brenifier, O., *Question de logique !*, Paris, Seuil, 2008. Disponible en téléchargement gratuit sur : http://www.pratiques-philosophiques.fr/wp-content/uploads/2014/PDF/Question_de_logiques.pdf

Animation conçue en 2019

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

- 1 Avec le groupe au complet, l'animateur organise une lecture partagée du casse-tête moral « La bagarre ».
- 2 L'animateur répartit ensuite les participants en sous-groupes (idéalement 4 ou 5) suffisamment espacés afin de garantir la confidentialité des propos. Il distribue à chacun quelques copies de passages choisis de l'ouvrage *Question de logique !*, permettant d'expliquer et d'illustrer certaines procédures argumentatives fallacieuses typiques.
- 3 Chaque sous-groupe choisit l'un des protagonistes du casse-tête « La bagarre » et se donne pour mission d'en devenir l'« avocat ». À cette fin, les participants de chaque groupe choisissent et adaptent trois arguments fallacieux dans le but de « défendre » le protagoniste choisi, c'est-à-dire en tentant au maximum de le déresponsabiliser de ses actions. Pour rappel, un argument fallacieux est un argument incorrect en apparence valide ou recevable et qui vise typiquement l'objectif – involontaire ou, au contraire, à dessein – de convaincre indûment ou de mettre prématurément fin à la discussion.
- 4 Devant le groupe rassemblé au complet, un premier sous-groupe expose la « défense » de son « client » par le biais des trois arguments fallacieux choisis.

On ne peut pas en vouloir à Miguel car il est nouveau dans l'école et, en plus, il a de très bonnes notes.

Brice n'est pas fautif d'avoir ri en regardant la bagarre. D'autres l'ont fait. Et d'ailleurs, il a eu raison car, une bagarre, c'est risible.

Ce n'est pas Ibrahim qui est à blâmer pour la bagarre. C'est Alice. C'est une fille et, comme toutes les filles, elle cherche toujours les ennuis.

- 5 Les autres participants sont invités par l'animateur à identifier les arguments fallacieux déployés (avec leurs propres mots, la terminologie exacte de l'ouvrage important peu). Ils tentent ensuite de les déconstruire, c'est-à-dire, ils tentent de montrer en quoi ces arguments, en apparence convaincants, sont incorrects ou irrecevables.

Que Miguel soit nouveau ou qu'il ait de bonnes notes n'est pas le sujet ! Ça ne l'excuse en rien de s'être mal comporté.

Ce n'est pas parce que d'autres ont ri que Brice n'a pas fauté en le faisant aussi. Tout ce que ça dit, c'est que les autres sont aussi fautifs que lui ! Et d'ailleurs, dire qu'il a ri parce qu'une bagarre c'est risible, c'est une « pétition de principe ». C'est comme dire qu'une voiture diesel ça pollue pas parce que le diesel c'est pas un polluant.

Quant à l'argument concernant les filles, c'est une généralisation abusive ! C'est pas parce que vous avez déjà croisé des filles qui cherchent les ennuis qu'Alice est nécessairement comme ça.

- 6 On revient à l'étape 4 et cela jusqu'à ce que toutes les « défenses » des différents sous-groupes aient été discutées et éventuellement déconstruites.

ASTUCES !

Lorsque les sous-groupes présentent la « défense » de leur « client », veillez à leur indiquer d'éviter de nommer les arguments fallacieux pour lesquels ils ont opté, dans la mesure où c'est précisément l'un des enjeux de l'animation que les autres participants puissent les reconnaître.

Lors de la défense de leur « client », il n'est pas impossible qu'un sous-groupe rejette le blâme sur un autre protagoniste du casse-tête. Si ce dernier est le client d'un autre groupe, n'hésitez pas à lui donner un droit de réponse !

L'usage d'un pupitre est facultatif, mais peut aider les participants à rentrer dans leur rôle d'« avocat ».

L'animation *L'avocat du diable* vient idéalement compléter l'animation *À qui la faute ?*, dans la mesure où cette dernière explore, au départ du même casse-tête moral, les notions de culpabilité et de responsabilité.

ANNEXES À PRÉPARER



Imprimer le casse-tête moral « La bagarre »
(un par participant)

La bagarre

Alice, élève de rhéto du lycée Reine Béatrice, n'avait pas bien dormi, et pour cause : son œil lui faisait encore mal, sans compter sa côte qui semblait lui perforer le poumon à chaque inspiration. En plus, elle avait écopé d'un jour de renvoi ; c'est dire comme la journée s'annonçait mal. Comment allait-elle pouvoir retourner en classe et revoir Ibrahim et son petit frère, Ismaël ? Enfin, au moins les avait-elle remis à leur place. « Sales racailles ! », leur avait-elle lancé, « j'vais vous péter les dents ! » Et en effet, aujourd'hui, Ibrahim avait une dent de moins.

Tout avait commencé alors que Cassandra, une petite de deuxième, était venue trouver Alice dans la cour pour lui dire que son petit frère Adolphe pleurait. Selon Cassandra, Ismaël, qui était dans la même classe qu'elle et Adolphe malgré ses 15 ans, venait de coller un mot d'insulte sur le fauteuil roulant de celui-ci, le traitant d'« handicapé ». Alice s'était alors décidée à aller corriger ce petit lâche d'Ismaël.

Quand elle était arrivée sur place, Adolphe insultait copieusement Ismaël, qui se défendait : « Mais c'est pas moi qui ai collé ça sur ton fauteuil ! » « menteur ! », s'était alors écriée Alice, avant de le bousculer. C'est à ce moment qu'Ibrahim, le frère d'Ismaël qui est en 5^{ème} et qui fait du karaté avec son père, s'est approché par derrière et a frappé Alice dans le dos. La bagarre s'en est suivie... Entre Alice, Ibrahim et Ismaël, les coups ont volé. Adolphe et ses amis de la classe de deuxième criaient : « Te laisse pas faire ! » D'autres, comme le petit Brice, se contentaient de regarder en riant.

« Mais où est M. Olivier ? », s'écriait Cassandra, affolée. « Il doit intervenir ! » M. Olivier, c'est le pion de l'école. Et il se faisait que, pendant la bagarre, il « surveillait » les toilettes de la cour pour vérifier que personne n'était en train d'y fumer (alors qu'en fait il y fumait lui-même).

Il a donc fallu attendre que le directeur, M. Godsen, alerté par le vacarme, rapplique pour que la bagarre s'arrête. Et ce n'est que lorsque tout s'est calmé qu'on a appris le fin mot de l'histoire. Ce n'était pas Ismaël qui avait collé le mot sur le fauteuil d'Adolphe. C'était Miguel, le nouveau, celui dont tout le monde se moque après qu'il a dû intégrer la classe d'Ibrahim en cours d'année parce qu'il se faisait harceler dans son ancienne école. Cassandra avait donc menti à tout le monde. Elle avait en réalité bien trop peur de dire la vérité, car Miguel l'avait menacée de représailles si elle ne mettait pas tout sur le dos d'Ismaël.

Au bout du compte, dans le doute et suivant le règlement de l'école, M. Godsen a préféré punir tout le monde, élèves comme pion. Mais seule Alice a écopé d'un renvoi parce que, selon le règlement, ça ne se fait pas pour une fille de se battre.